Transitions Collectives

VOUS RECONVERTIR VERS UN MÉTIER QUI RECRUTE !

PRO
Île de France

Votre emploi est menacé au sein de votre entreprise ? Transitions collectives (ou Transco) a pour but de faciliter votre reconversion vers un emploi porteur ou un secteur qui peine à recruter près de chez vous.

POUR QUI ?

VOUS ÊTES SALARIÉ EN CDI OU CDD, OU INTÉRIMAIRE, bénéficiez d'un certain niveau d'ancienneté (variable selon la nature de votre contrat de travail) et êtes employé dans une entreprise où des métiers fragilisés ont été identifiés dans un accord GEPP.

COMMENT BÉNÉFICIER DE TRANSITIONS COLLECTIVES ?

Votre entreprise vous a présenté la liste des emplois fragilisés au cours d'une information collective et vous savez que votre emploi est concerné... Pour bénéficier du dispositif Transitions Collectives, **la première étape obligatoire est de prendre contact avec votre Conseiller en Évolution Professionnelle (CEP).** Il vous guidera pour construire votre projet de reconversion et formaliser votre demande de financement auprès de Transitions Pro.

MON CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Rendez-vous sur mon-cep.org pour trouver le plus proche de chez vous.

QUELS BÉNÉFICES ?

Transco vous permet de vous reconvertir en toute sécurité pour reprendre votre avenir professionnel en main !

- **Financement de la formation** pour acquérir de nouvelles compétences.
- **Maintien du salaire** pendant toute la durée de la formation.
- **Accompagnement à chaque étape par un CEP,** de la construction du projet de reconversion et de formation jusqu'à la recherche d'emploi.
- **Construction d'un nouveau projet professionnel** avec de fortes perspectives d'emploi à la clé au sein de votre région.

QU'EST-CE QU'UN EMPLOI FRAGILISÉ ?

Il s'agit des emplois impactés par la crise sanitaire et économique actuelle, ou par la mutation du marché du travail. Ils s'opposent aux métiers « porteurs » qui sont soit des métiers émergents issus de nouvelles activités professionnelles en plein essor, soit des métiers en tension dans des secteurs d'activité qui, traditionnellement, peinent à recruter.

Pour faciliter vos démarches :

> **Téléphonez au 01 44 10 58 58**
du lundi au jeudi de 9h à 17h30
et le vendredi de 11h à 17h30

> **Connectez-vous sur**
www.transitionspro-idf.fr

> **Rejoignez-nous sur**

PARTENAIRE D'AVENIR TRANSITIONS PRO Île de France